

3 novembre 1975

187.4.1

Note à MM. le Directeur Jolles  
l'Ambassadeur Probst

---

Concerne: Tokyo Round  
Etat de situation; mise au point de  
structures internes de travail

---

D/hi

L'état de situation

Les négociations progressent à un rythme lent. Néanmoins le stade de la mise en question des politiques et pratiques commerciales des différentes Parties Contractantes a été atteint dans tous les domaines - tarifs, ntb, agriculture - à l'exception de celui des produits tropicaux, qui est plus avancé.

Concrètement cela signifie -

- que notre politique agricole - notamment dans les secteurs céréales (y compris céréales fourragères), produits laitiers, viande - et donc tout naturellement notre protocole d'accession au GATT sont soumis à un travail de sape;
- que nos accords de libre-échange (AELE et CEE-CH) sont exploités - essentiellement par nos partenaires industrialisés non européens - pour tenter d'affaiblir dès le départ notre position dans une négociation fondée en principe sur la clause de la nation la plus favorisée;
- que ceux des éléments de notre politique commerciale qui sont considérés par les pays en développement comme restrictifs - c'est-à-dire toutes les concessions que nous



n'avons pu faire dans le système généralisé de préférences - font l'objet de demandes concrètes (droits de douane sur le cacao brut, sur les bananes, sur les ananas; systèmes d'importation en vigueur pour les graisses et huiles, les fleurs, le miel etc.).

Parallèlement à cette phase de la négociation où chacun s'efforce de tester les réactions de ses partenaires quant aux mesures qui font obstacle à l'extension du libre-échange, la discussion s'est engagée sur les règles régissant la concurrence en matière de commerce international: clauses de sauvegarde; subventions et droits compensateurs; dumping etc. Enfin, une guerre de positions s'est engagée sur le plan de l'information: bulletin de presse des Etats-Unis auquel répond un bulletin de presse de la CEE; Exposés multiples des hauts Fonctionnaires américains; communiqués de presse de la Communauté ... etc.

Ce tableau brossé à grands traits ne serait pas complet s'il n'était encore fait référence au carrousel des rencontres entre chefs négociateurs de la CEE, du Japon, des Etats-Unis, du Canada entre eux et avec le Directeur général du GATT ainsi qu'aux informations selon lesquelles le Tokyo Round serait également l'un des thèmes de la Conférence au Sommet.<sup>1)</sup>

#### Mesures à prendre sur le plan Suisse

Afin d'être en mesure de notre côté de participer à cette phase de la négociation, nous avons en collaboration avec le

---

1) Deux membres du cabinet de Giscard d'Estaing seraient spécialement chargés d'étudier en prévision de cette conférence le dossier français en matière de commerce international dans une perspective Est-Ouest et Nord/Sud ...

- 3 -

Vorort et la Division de l'agriculture instruit sur une base ad hoc un premier dossier de revendications à adresser à nos partenaires industrialisés et en développement. Ce dossier porte en l'état actuel sur les tarifs et les ntb - principalement les restrictions quantitatives - .

Le fait que les moyens d'information les plus divers sont utilisés intensément par les principaux partenaires à la négociation s'ajoutant aux enquêtes de tous ordres conduites dans l'économie par l'administration américaine et par la CEE en vue de fourbir leurs armes de négociation n'est pas resté sans effet sur les milieux de l'économie suisse.

Ainsi, si du côté du Vorort, l'on craignait jusqu'ici de "trop en demander" à ces milieux lorsque nous souhaitions instruire nos "dossiers d'accusation", aujourd'hui l'on nous fait part du souci de ses milieux - influencés par ce qui se passe chez leurs partenaires aux USA et dans la CEE - d'être mieux mis dans le coup. Cette évolution intervient au moment même où de notre côté, nous croyons qu'il y aurait un intérêt réel à engager le dialogue Administration - économie afin de "tester" nos positions sur des questions matérielles mais aussi sur des questions de principe.

Afin de répondre à ces préoccupations convergentes, j'aimerais soumettre à votre examen les suggestions suivantes:

- Création sous la présidence de la Division du commerce d'un groupe de travail Tokyo-Round dont seraient membres les principaux milieux intéressés de l'économie et de l'administration à savoir:

-- Administration: Section importation et exportation;  
Douanes; Adm. Féd. des Finances; Div.  
de l'agriculture; Régie des alcools;

-- Economie: Vorort; Union suisse des paysans;

Ce groupe de travail aurait la faculté:

- de créer des sous-groupes spécialisés dans l'examen de certaines questions. Ces sous-groupes comprendraient selon les sujets des représentants d'autres milieux de l'économie ou d'autres secteurs de l'administration; par exemple: Veterinäramt pour les problèmes phyto-sanitaires; Normen-Vereinigung pour les questions de normes et
- de faire appel à d'autres milieux de l'administration et de l'économie: par exemple: Régie des blés; Union suisse des arts et métiers.

- Revitalisation - pour examiner les requêtes des pays en voie de développement au titre des produits tropicaux - délai convenu au GATT pour la présentation d'offres par les pays industrialisés le 1 mars - du Groupe sur les préférences (cela bien que nos offres éventuelles ne doivent pas nécessairement prendre la forme d'une extension du champ couvert et de la durée des préférences).
- Décision - le cas échéant par le Conseil Fédéral - quant à la manière dont les intérêts de la Suisse seront définis et représentés dans le domaine des céréales. Une telle décision me paraît importante non seulement en raison du départ de M. le Directeur Keller à la fin de l'année, mais aussi par le fait que la négociation sur les céréales s'inscrit dans un contexte économique et politique particulièrement complexe depuis que les Etats-Unis ont créé un lien entre leur politique d'aide alimentaire (y compris la charge du stockage) et les problèmes de l'énergie et que par ailleurs les Etats-Unis et la CEE ont choisi le

- 5 -

terrain des céréales pour se battre sur la question du libre-échange agricole par opposition à l'organisation des marchés.

Il me paraîtrait souhaitable d'avoir - à brève échéance - un entretien avec vous pour examiner les points évoqués dans cette note.

Armbel